

Procès verbal du Conseil d'école du mardi 3 novembre 2015

Membres présents

Présidente : Florence Delcayre

Toute l'équipe enseignante à l'exception de mesdames Reure-Aubert et Arnaud absentes excusées

FCPE : Nathalie Hergaux, Nathalie Coilly, Jessica Desprince-Yugye, Catherine Goursonnet

APEV : Laurence Leseur, Marie Guitou, Anne Lohner, Muriel Mansion, Hélène de Clermont, Nicolas Berguet, Marjorie Desarnaud, Nelly Guilabert, Anne Cordier, Axelle Muller, Caroline de Vasconcelos Mota

Représentants de Maire : Anne Laurence Rouger, adjointe au maire, Céline Santos Nunes, responsable du pôle logistique

Questions portées à l'ordre du jour

1/ Bilan des effectifs, structure, nouveaux enseignants, UPE2A, ELCO, élections

Rentrée des classes : pour cause de plan vigipirate, la présence des parents d'élèves du Ce1 au Cm2 n'était pas autorisée cette année. Néanmoins, la rentrée s'est bien passée et tous les élèves ont retrouvé rapidement leur classe et leur enseignant.

Deux difficultés cependant :

- Un nombre important de parents avait oublié de noter l'emploi du temps de leur enfant sur une feuille et certains enfants parmi les plus jeunes ne savaient pas s'ils mangeaient à la cantine, allaient à étude ou au centre de loisirs...
- La rentrée des CP à partir de 9H30 a été un peu longue ; l'équipe étudiera comment gagner du temps l'année prochaine et optimiser ce temps privilégié de rencontre avec les parents et l'enfant entrant en Cp.

L'école accueille 389 élèves répartis dans 15 classes, 3 pour chaque niveau ; l'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones nouvellement arrivés) fonctionne un mercredi sur deux, le jeudi et vendredi pour 11 élèves dont un non vincennois. La municipalité de Vincennes ne souhaite toujours pas accorder aux élèves accueillis en UPE2A, ne résidant pas à Vincennes, le tarif vincennois pour les temps périscolaires ; cette décision interroge tous les membres du conseil qui demandent à Monsieur le maire de réexaminer la situation afin de favoriser pleinement l'équité au sein de notre école. Pour rappel, les élèves allophones sont contraints de venir à Vincennes lorsqu'il n'y a pas d'UPE2A dans leur commune.

Nous accueillons 5 nouvelles enseignantes : Mme BERKOUKCHI en CE2, Mmes CLEMENT, MASSONNAT, ARNAUD et TARIZZO en CE1 renouvelant ainsi tout un niveau de l'école.

ELCO : Mme Boughnim, professeur d'arabe accueille cette année 17 élèves du CE1 à la 6^{ème}.

Elections : 631 inscrits, 253 votants, 235 exprimés (37%) ; les nouveaux horaires d'ouverture 4h consécutives du bureau de vote (au lieu de 2x2h) n'ont pas eu d'incidence sur le % des votants qui est identique à 2014.

2/Les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique, EMC

Les nouveaux programmes de l'EMC sont entrés en vigueur : ils devront permettre aux élèves du CP à la terminale de comprendre les valeurs de la République française et notamment le principe de la laïcité en s'appuyant sur la Charte de la laïcité (distribuée et signée par les familles en septembre).

A l'école élémentaire, les enseignants prendront appui plus particulièrement sur les contenus de programmes en français, sciences et histoire et sur des situations concrètes vécues par les élèves ou des situations fictives proposées en littérature, avec pour objectifs de permettre aux élèves d'apprendre à raisonner, à agir individuellement, collectivement, à s'ouvrir sur le point de vue des autres.

Les valeurs enseignées seront la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discrimination.

Cet enseignement comporte 4 dimensions :

- Une dimension sensible (mieux connaître ses émotions et sentiments, mieux connaître et comprendre ceux des autres...),
- Une dimension normative (acquérir le sens des règles en classe et à l'école, dans la rue APER...),
- Une dimension cognitive (se former au jugement moral, appréhender le point de vue des autres, argumenter, faire des choix, se justifier, avoir une pensée cohérente, mesurer la portée des actes et des paroles...),
- Une dimension pratique (agir, participer à la vie sociale, coopérer, s'entraider, apprendre à porter secours APS...)

Le ministère de l'éducation nationale demande aux écoles d'organiser un parcours citoyen portant sur les problématiques républicaines et les valeurs humanistes : des actions concrètes devront être mises en œuvre dans les classes à des dates précises :

- 9 décembre : journée nationale de la laïcité (thème de la liberté)
- 21 mars : journée internationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (thème de l'égalité)
- 9 mai : journée de l'Europe (thème de la fraternité)

Les CP travailleront cette année sur la solidarité, thème du prix littéraire auquel ils sont inscrits et les Ce1 travailleront sur la thématique de l'égalité entre filles et garçons.

3/ Le règlement intérieur de l'école

Quelques modifications sont apportées au règlement 2014/2015 : le nouveau règlement intérieur 2015/2016 sera distribué aux familles via le cahier de correspondance fin novembre.

Rappel : les parents d'élèves doivent comprendre que l'on peut récupérer les enfants en fin d'après-midi entre 16h et 16h25 mais qu'au-delà de cet horaire la porte est fermée et qu'il n'est pas la peine de frapper sur celle-ci. Les enseignants et la directrice sont alors tous occupés à répartir les élèves en étude.

4/ La sécurité dans l'école :

L'exercice d'évacuation s'est déroulé le 25 septembre ; les locaux ont été évacués en 3.15 minutes.

L'exercice de mise à l'abri (PPMS) pour cause de « tempête » a été effectué dans toutes les écoles du département le 3 novembre de 9h à 11h ; il a permis à l'école de tester les communications dans l'établissement et avec les services de la DASEN. A chaque étage il y a un « chef de zone » chargé de faire le lien entre le bureau de la direction qui a les informations, via la radio (fréquence spécifique) et/ou par téléphone, et les classes toutes les 20mns afin de transmettre les nouvelles consignes.

5/ Le projet d'école

Plusieurs points seront abordés cette année en équipe :

- La mise en œuvre de l'EMC et le « parcours citoyen »
- La mise en œuvre des évaluations en CE2
Ce sont des évaluations « diagnostiques » qui permettent aux enseignants de repérer les compétences et difficultés de chaque élève. Elles sont choisies par les enseignants et propres à l'école ; l'éducation nationale a mis à la disposition des enseignants plus de 400 outils d'évaluation et de mesures pour faciliter leur travail. Ces évaluations n'ont pas de livrets officiels et ne donnent pas lieu à des réunions institutionnelles ni à des restitutions de résultats aux familles. Elles sont des indicateurs pour la mise en place des APC (activité de soutien avec l'accord des parents) ou des interventions du RASED (avec l'accord des parents)

Les actions phares

- Remise des livrets en main propre :
le samedi 12 décembre de 9h à 12h pour les CE1/CE2/CM1/CM2
le samedi 30 janvier de 9h à 12h pour les CP
- Projets pédagogiques :
CP : prix littéraire et projet cirque
CE1 : prix littéraire et concours « lire égaux » afin de promouvoir l'égalité fille garçon
CE2 : projet sur les arts du quotidien avec réalisation d'un film, projet conte
CM1 : projet danse, projets d'écriture, récital et trois classes in situ (patrimoine et golf)

CM2 : projet classes de neige, projet « école et cinéma »

UPE2A : projet culturel

Education au Développement Durable : 9 classes rencontreront un apiculteur afin de découvrir le rôle des abeilles dans notre environnement

13 classes ont demandé à participer au parcours « découverte musicale » du conservatoire.

La plupart de ces actions se font en partenariat avec la municipalité.

6/ Travaux

- Le changement des fenêtres du préau et du 2^{ème} étage

Problèmes rencontrés : les fenêtres se composent de 4 panneaux fixes avec vasistas. Sur les 4 vasistas un seul à la fonction « ouverture » et les 3 autres sont fixes et donc ne peuvent s'ouvrir. Cet élément inquiète les enseignants car l'été il sera plus difficile d'organiser des courants d'air pour lutter contre les fortes chaleurs. Les joints des fenêtres se détériorent déjà.

Les nouvelles portes-fenêtres du préau ne permettent plus de maintenir les portes ouvertes au moment des entrées et sorties de forte affluence ; les portes sont lourdes et écrasent les plus petits en se refermant : l'école demande aux services techniques de la ville de trouver rapidement une solution pour sécuriser les entrées et sorties.

- Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap : une rampe permet désormais d'accéder facilement à la cour en fauteuil roulant.

L'école demande désormais que soient votés au budget municipal une rampe à l'entrée, des toilettes pour handicapés et un ascenseur.

Mme Rouger suggère de passer par le portail rue du Cmt Mowat afin d'éviter les marches à l'entrée de l'école car l'installation d'une rampe est difficile au vu de la taille du trottoir. Les toilettes pour handicapés seront présentées au vote du budget 2016 dans le cadre du plan handicap. L'ascenseur n'est pas d'actualité car trop onéreux et complexe à installer.

Les professeurs précisent qu'il est difficile de mobiliser un enseignant pour les entrées et sorties d'élèves en situation de handicap rue du Cmt Mowat et de porter dans les étages les élèves lorsqu'ils sont dans l'incapacité de marcher.

- Le revêtement autour des arbres a été refait.
- Des filtres anti UV ont été posés en expérimentation aux fenêtres dans une classe du RDC afin de diminuer la chaleur en été, du fait de l'absence à ce niveau de stores. A noter qu'il y a des stores à toutes les fenêtres des deux étages de l'école.

Les classes du RDC demandent à la ville depuis près de 10 ans la pose de stores ; madame Rouger dit qu'ils seront proposés au vote du budget 2016.

7/Le temps périscolaire

Rappel : les enseignants sont responsables des élèves au moment des charnières entre temps scolaire et temps périscolaire. Les parents doivent impérativement informer par écrit tout changement d'emploi du temps concernant la cantine, l'étude, l'accueil de loisirs ; sans cela l'enseignant se conforme aux inscriptions faites dans le cahier de correspondance en début d'année.

A partir du 2 novembre la responsabilité de la pause méridienne revient à Mme Carle Fanny. Les autres temps d'accueil sont pris en charge par la directrice du centre de loisirs Claire Roger. Des liaisons régulières avec madame Delcayre permettent d'assurer le suivi des élèves sur les différents temps.

Les enfants sont un peu moins nombreux cette année aux accueils du temps détente. Le centre de loisirs met en œuvre entre autre un projet passerelle avec l'espace jeune et un projet artistique avec réalisation d'un spectacle.

L'étude scolaire de 16h à 17h30 a été mise en place dès le premier jour d'école organisant 7 à 8 études par soir (environ 18 à 20 élèves par groupe) ; les enseignants volontaires ont accueilli jusqu'à 160 élèves en septembre. Cela correspond à 20 élèves de plus par rapport aux autres mois de l'année du fait de la mise en place tardive des ateliers du soir le 5 octobre.

Le conseil d'école demande que les ateliers après l'école soient mis en place dès la semaine suivant la rentrée scolaire pour faciliter l'organisation des familles et de l'étude scolaire ainsi que la prise de rythme et de repères des élèves. Madame Rouger se renseignera pour savoir pourquoi les ateliers ne fonctionnent pas en septembre.

8/ La canicule

Les thermomètres dans les CP ont cessé de fonctionner lorsqu'ils ont atteint plus de 30° plusieurs jours de suite au moment de la canicule de juin. La chaleur était étouffante à tous les étages : cela a entraîné beaucoup de maux de tête, des saignements de nez, d'asthme ; trois enseignantes ont eu des malaises.

Les enfants ont pu faire des jeux d'eau, des jeux calmes sans ballon et à l'ombre dans la cour et ils pouvaient apporter des bouteilles d'eau et brumisateurs en classe ; l'accueil au frais dans la salle de spectacle du centre Pompidou deux après midi a été apprécié des plus grands.

L'école demande s'il serait possible d'équiper le préau ou une salle commune avec un climatiseur permettant de rafraichir les élèves à tour de rôle en période de canicule.

9/ Bilan coopérative

Le total des charges (sortie scolaires, petits matériels et fêtes) de l'année scolaire 2014/2015 s'est élevé à 19 221 €, cela correspond à 47€ par élève. Le total des produits (dons des parents, dons des associations de parents d'élèves et recette des photos) était de 21701 €. Un excédent de 2480€ a permis à l'école d'honorer les premières dépenses de l'année 2015/2016 (cotisations OCCE, assurances, premières réservations de sortie)

La séance est levée à 20h30 ; la directrice, madame Delcayre remercie les membres du conseil pour leur engagement.

Les secrétaires de séance, Isabelle Antchandiet et Hélène de Clermont

La présidente du conseil, Florence Delcayre